

Boycott de la coupe du monde au Qatar

Exposé des motifs

Les écologistes, pour certain·e·s amateurs et amatrices (voire passionné·e·s) de football, défendent une vision du sport, vecteur de plaisir, d'épanouissement, d'inclusion, de santé et, au niveau international, de paix et d'amitié entre les peuples. Parmi les écologistes, beaucoup soutiennent leur équipe de cœur lors des diverses compétitions, avec une attente impatiente des grandes affiches. Mais en tout état de cause, cette passion et ce soutien ne peuvent ni se vivre ni s'exprimer à l'occasion de la Coupe du Monde de la FIFA 2022, compétition en totale opposition avec les valeurs écologiques et les droits humains. Dès octobre 2019, EÉLV a dénoncé cette organisation et en demande le boycott.

Après les Jeux d'hiver de Sotchi (2014) et les JO de Pékin (2022), marqués par une indifférence totale aux questions environnementales d'une part et par le mépris des droits humains et sociaux les plus élémentaires d'autre part, la Coupe du Monde de la FIFA organisée au Qatar du 20 novembre au 18 décembre 2022 démontre encore une fois que les intérêts géostratégiques et financiers priment sur les enjeux sportifs, et sur ceux de sauvegarde d'une planète vivable pour toutes et tous.

Le Qatar, suspecté régulièrement de financer l'islamisme radical, dont le code pénal réprime l'homosexualité et prévoit la lapidation des femmes, est en France un investisseur majeur du sport business. Il a ainsi constitué une équipe nationale de Handball composée à 90 % de joueurs européens et organisé un championnat du Monde dans des salles quasi-vides, avant d'organiser en 2019 des championnats du monde d'athlétisme mettant en péril la santé des athlètes et d'obtenir l'organisation de la Coupe du monde de football en 2022 malgré de larges suspicions de corruption.

Cette Coupe du Monde, si elle a lieu, sera entachée par le sang de plus de 6 500 travailleurs étrangers qui ont construit huit stades au prix de leur vie et de ceux qui ont été expulsés du pays pour avoir simplement réclamé le versement de leurs salaires. Ces 8 stades, bâtis ou rénovés pour une épreuve de 3 semaines dans un pays dépourvu de toute pratique sportive populaire, ont été construits au mépris des normes internationales de base du droit du travail, avec des cas avérés d'esclavagisme.

D'autres droits seront bafoués, car, dans ce pays, des personnes sont victimes de discriminations et violences institutionnelles à cause de leur orientation sexuelle. Le gouvernement qatari a d'ores et déjà annoncé que les personnes homosexuelles seront poursuivies pendant la durée de la compétition.

Les sponsors majeurs de la Coupe du Monde de la FIFA sont des acteurs importants de la gabegie énergétique, des politiques extractivistes, de l'hyperconsommation et de la logique de profit maximal et immédiat à l'origine du réchauffement climatique et de la perte de biodiversité dramatiques que subissent d'abord et avant tout les populations les plus précaires de la planète.

Outre le fait que, comme tous les Grands Événements Sportifs Internationaux (GESI), cette Coupe du Monde, si elle a lieu, entrainera un nombre considérable de déplacements aériens (équipes, staffs, journalistes, supporters ...) et terrestres au bilan carbone catastrophique, elle se tiendra dans 8 stades à ciel ouvert, équipés de systèmes de climatisation parfaitement incompatibles avec l'urgence climatique et les mesures à mettre en œuvre pour préserver des conditions de vie supportables pour les populations les plus précarisées de la planète. Le simple fait d'envisager que certains stades puissent être partiellement démontés et donnés à des pays en développement, loin de constituer une réponse à l'inadéquation entre l'événement et le projet sportif du pays, souligne l'absurdité totale de cette Coupe du monde.

Les instances sportives internationales (fédérations, CIO ...) doivent être garantes du respect des droits humains, environnementaux et sociaux des différentes candidatures aux organisations des GESI. Il est temps qu'elles assument leurs responsabilités lors de l'attribution de compétitions mondiales, afin de ne pas mettre en porte à faux les athlètes qui se retrouvent à faire un choix difficile entre l'engagement d'une vie pour le sport et leur attachement aux droits humains et à la protection du climat.

Les gouvernements nationaux et les fédérations sportives internationales doivent assumer leurs responsabilités et imposer un cahier des charges strict de respect des droits humains, environnementaux et sociaux aux organisateurs des GESI, et ce dès les procédures d'attribution. L'Union Européenne doit peser sur les instances internationales lors de l'attribution des grands événements et s'opposer au lobbying des pétromonarchies.

MOTION

Le Conseil fédéral d'EÉLV réuni les 01 et 02 octobre 2022 lance un triple appel :

1/ Appel à la mobilisation de tous et de toutes derrière les initiatives portées par la société civile pour alerter sur les conditions de travail et environnementales de la préparation et du déroulement de la coupe du monde. A cette fin, le Conseil fédéral mandate la Commission Sports, Loisirs, Tourisme pour prendre contact avec les associations, ONG, mouvements et partis politiques ayant exprimé des positions en faveur d'actions de boycott ou de protestations contre la Coupe du Monde de la FIFA, afin de travailler à la coordination d'actions communes d'opposition à la Coupe du Monde de la FIFA,

2/ Appel au boycott diplomatique et collectif de l'événement. Dans cette perspective, le Conseil fédéral :

- confirme la demande de boycott par la France de la Coupe du Monde de football au Qatar exprimée dès le mois d'octobre 2019,
- demande que la France soit tête de pont d'un boycott collectif des pays de l'Union européenne, et plus globalement des pays démocratiques,
- demande que, a-minima, la France participe à un boycott diplomatique de la Coupe du Monde de la FIFA, et s'engage à ce qu'aucun·e membre du gouvernement, du Parlement, du Sénat ou du corps diplomatique français n'assiste aux compétitions et cérémonies du tournoi, et ce quels que soient les résultats de l'équipe nationale engagée dans la compétition,
- souhaite que les parlementaires EÉLV, nationaux et européens, portent dans leurs assemblées la demande de boycott diplomatique par la France et par l'Union Européenne de la Coupe du Monde de la FIFA, et ce quel que soit le parcours des équipes nationales engagées dans la compétition,
- demande à ce que la France engage un boycott économique, tant sur les produits dérivés qui seront produits en masse par la FIFA, que sur les produits en provenance du Qatar,
- encourage les collectivités territoriales à privilégier le boycott de la compétition en refusant de contribuer à la diffusion des matchs, et ce quel que soit le parcours des équipes nationales engagées,

3) Appel à la mobilisation pour promouvoir une pratique populaire, inclusive et respectueuse de l'environnement des sports et du foot en particulier. A cette fin, le Conseil fédéral :

- souhaite que, pendant la compétition, les collectivités territoriales engagent des actions de sensibilisation du public autour des droits humains et des enjeux écologiques du sport
- appelle les passionné·e·s de sport à organiser, partout, avec le soutien des associations, des rassemblements sportifs populaires, écologiques et féministes afin de démontrer que le sport peut être un vecteur de concorde, de préservation de la nature et de promotion de l'égalité.

Unanimité pour